

LES JEUNES ET LES JEUNES ACTIFS, DES ÉPARGNANTS COMME LES AUTRES ?

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
AOÛT 2023

LES EFFETS DE L'INFLATION SUR LE COMPORTEMENT D'ÉPARGNE DES JEUNES ET DES JEUNES ACTIFS.....	3
CHOIX DE PLACEMENTS : LA JEUNESSE DEMEURE PLUS PROMPTE À LA PRISE DE RISQUE... 5	
LES JEUNES ET LA PRISE DE RISQUE.....	10
DONNER DU SENS À SON ÉPARGNE, UNE PRIORITÉ POUR LES JEUNES ?	11

Les jeunes et les jeunes actifs, des épargnants comme les autres ?

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Le 15 juillet dernier, nous avons célébré la Journée mondiale des compétences des jeunes. En 2014 l'Assemblée générale des Nations Unies avait souhaité souligner l'importance de la transmission aux jeunes des compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. Selon les Nations Unies, à horizon 2030, la planète comptera plus de 78 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans supplémentaires, dont près de la moitié au sein de pays à faibles revenus. 600 millions d'emplois devraient être ainsi créés au cours des 15 prochaines années pour répondre aux besoins des jeunes. Si sur le terrain du chômage des jeunes l'organisation internationale note une amélioration au niveau mondial (73 millions de chômeurs en 2022 contre 75 millions un an plus tôt), ce nombre demeure supérieur à la situation qui prévalait avant la crise sanitaire (6 millions de plus qu'en 2019).

En France, en le taux de chômage des jeunes est au plus bas depuis 40 ans. Cette amélioration n'a, cependant, pas permis à la France de revenir dans la moyenne européenne. Le taux d'emploi des 18-24 ans est 56 % en France, contre 64 % en Suède, 70 % en Allemagne et au Danemark et 80 % aux Pays-Bas. Celui des 25 et 29 ans, s'établit, en France, à 78 %, loin derrière les Pays-Bas (86 %) ou l'Allemagne (82 %).

Si les jeunes Français, en lien avec leurs difficultés d'insertion, ont des niveaux de revenus relativement faibles, ils arrivent néanmoins à épargner, comme l'a souligné l'enquête 2022 de AG2R LA MONDIALE-AMPHITEA-Cercle de l'Épargne. Selon cette enquête, 7 jeunes de 18-24 ans et près de 8 sur dix (77 % exactement) des 25-34 ans alimentaient leur bas de laine.

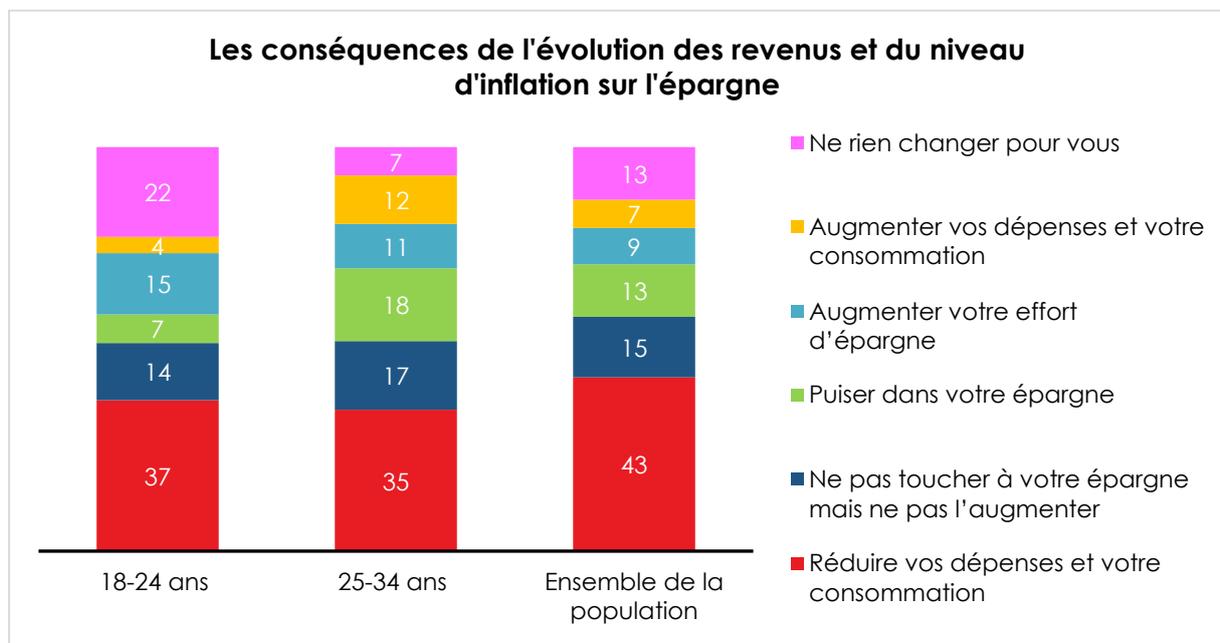
Le retour de l'inflation, accéléré par l'invasion de l'Ukraine, a-t-il modifié le comportement d'épargne des jeunes et des jeunes actifs ?

LES EFFETS DE L'INFLATION SUR LE COMPORTEMENT D'ÉPARGNE DES JEUNES ET DES JEUNES ACTIFS

LES 25-34 ANS EN PREMIÈRE LIGNE FACE À L'INFLATION

Face à la montée des prix, les Français ont fait le choix de freiner leurs dépenses. Majoritaire dans les citations, la réduction des dépenses et de la consommation est cependant moins citée chez les plus jeunes sondés. Seuls 37 % des 18-24 ans et même 35 % des 25-34 ans se prononcent dans ce sens quand c'est le cas pour 43 % de l'ensemble des sondés. Les 25-34 ans sont plus nombreux à envisager de puiser dans leur épargne que le reste de la population (respectivement 18 % pour seulement 13 % pour l'ensemble des Français). Ils sont

également plus nombreux que les autres classes d'âge à envisager d'accroître leurs dépenses (12 % contre 7 % en moyenne et seulement 4 % des 18-24 ans). Avec le rallongement de la durée des études, l'entrée dans la vie active intervient de plus en plus tard. L'âge moyen du premier emploi serait passé en l'espace de quarante ans de 20 à 27 ans selon une étude du Conseil économique, social et environnemental. En raison de revenus plus faibles et malgré les mesures de soutien décidées par les pouvoirs publics face à la hausse des prix, les jeunes actifs sont dans l'obligation de puiser dans leur épargne de manière plus fréquente et importante que les 18-24 ans qui bénéficient souvent de l'appui financier parental.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

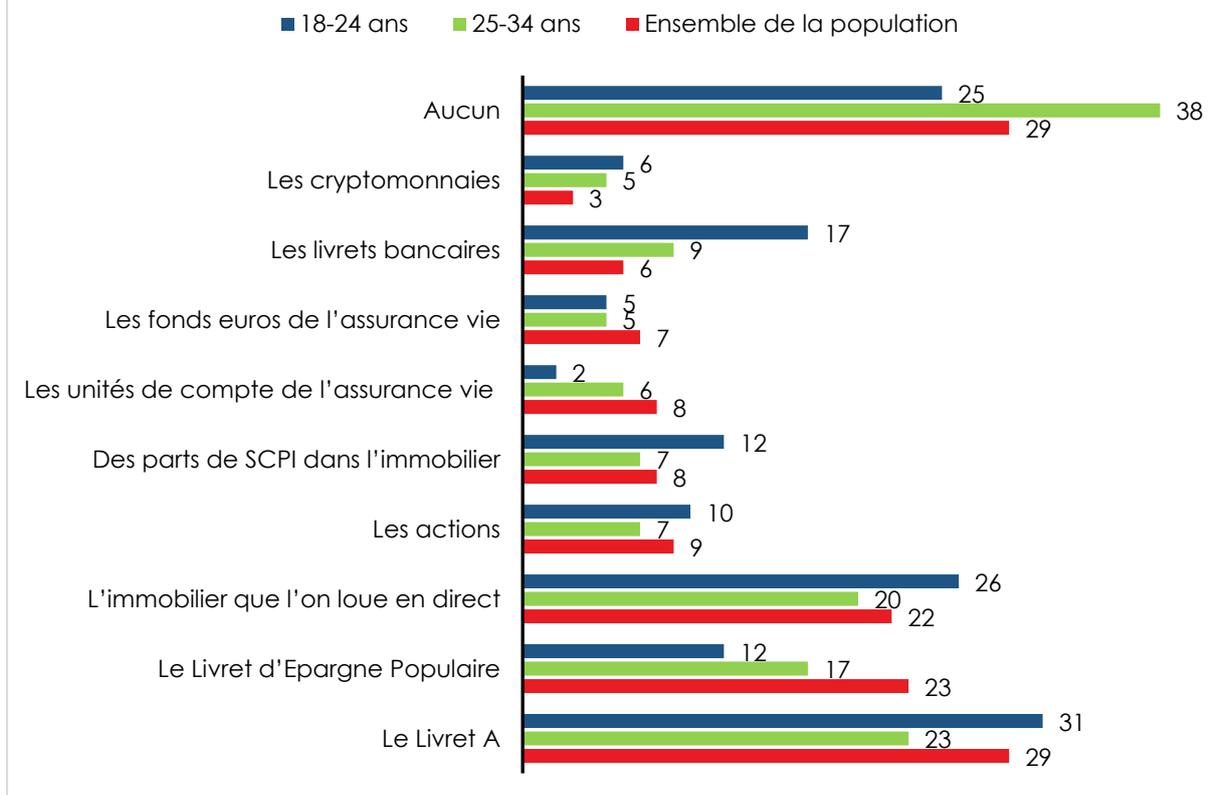
Les jeunes de 18-24 ans sont plus nombreux à évoquer un renforcement de leur effort d'épargne (15 % contre 11 % des 25-34 ans et 9 % de la population totale). Les 18-24 ans comptent une proportion plus élevée de répondants déclarant que l'évolution des revenus et l'inflation ne modifie pas leur comportement en matière d'épargne et de consommation (22 % contre 13 % de la population totale et seulement 7 % des 25-34 ans). Ces résultats tiennent au fait qu'une part importante des 18-24 ans (près de 6 sur 10) résident de façon permanente chez leurs parents. Ces derniers sont, pour une part non négligeable, ainsi libérés de la contrainte du logement qui pèse fortement dans les dépenses préengagées des ménages. Par ailleurs, 70 % des jeunes de cette tranche d'âge reçoivent une aide financière régulière de leurs parents, sous forme d'un versement monétaire ou d'une participation à leurs dépenses. Leurs réponses

peuvent également s'expliquer par un manque de culture financière et des difficultés à appréhender les effets de l'inflation.

LES 25-34 ANS PLUS INDÉCIS SUR LES PLACEMENTS À PRIVILÉGIER POUR PRÉSERVER LEUR ÉPARGNE DE L'INFLATION

38 % des 25-34 ans déclarent qu'aucun placement n'est protecteur face à l'inflation quand cette réponse est citée par 29 % des Français et seulement 25 % de 18-24 ans. Le Livret A, qui a bénéficié de 3 relèvements successifs de sa rémunération entre le 1^{er} février 2022 et le 1^{er} février 2023, arrive en tête chez les jeunes majeurs (31 %). Il convainc moins les 25-34 ans. Seuls 23 % de cette tranche d'âge ont cité le Livret A. L'immobilier locatif est jugé encore plus sévèrement, considéré comme protecteur par seulement 20 % des sondés cette tranche d'âge contre 22 % de l'ensemble de la population et 26 % des 18-24 ans.

Les produits d'épargne perçus comme les plus protecteurs face à l'inflation



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

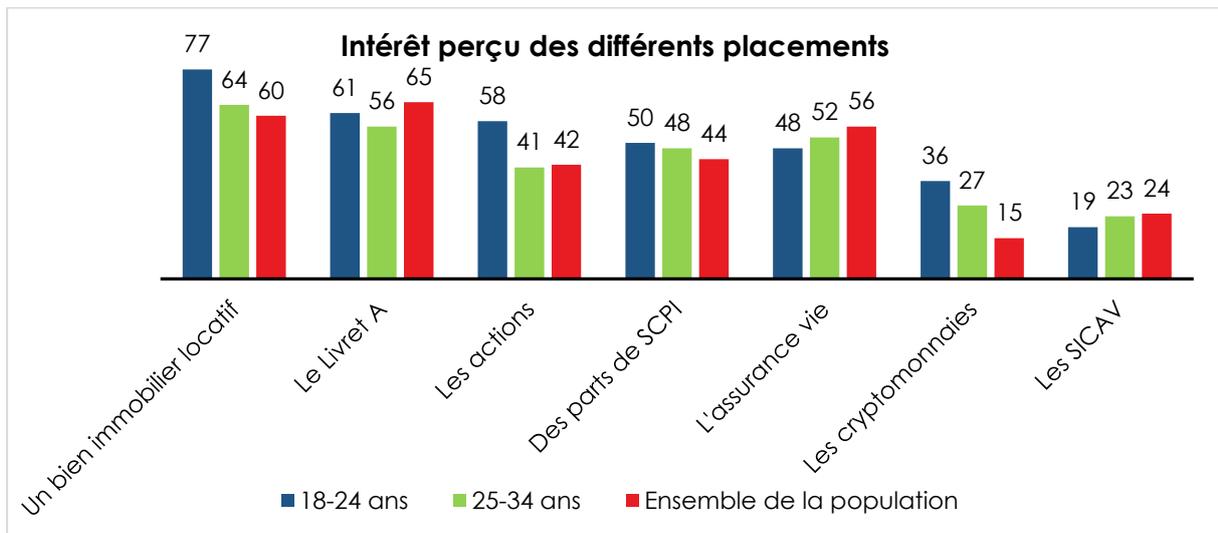
CHOIX DE PLACEMENTS : LA JEUNESSE DEMEURE PLUS PROMPTE À LA PRISE DE RISQUE

L'IMMOBILIER LOCATIF AVANT LE LIVRET A CHEZ LES JEUNES ET LES JEUNES ACTIFS

En 2023, l'immobilier locatif reste le placement préféré des moins de 35 ans, quand, pour l'ensemble de la population, il a été détrôné par le Livret A. 77 % des 18-24 ans et 64 % des 25-34 ans estiment qu'il est intéressant d'investir dans

l'immobilier locatif. En moyenne, ce type d'investissement séduit six Français sur dix. Le Livret A, validé par 65 % des Français, est jugé intéressant par 61 % des 18-24 ans et 56 % des 25-34 ans.

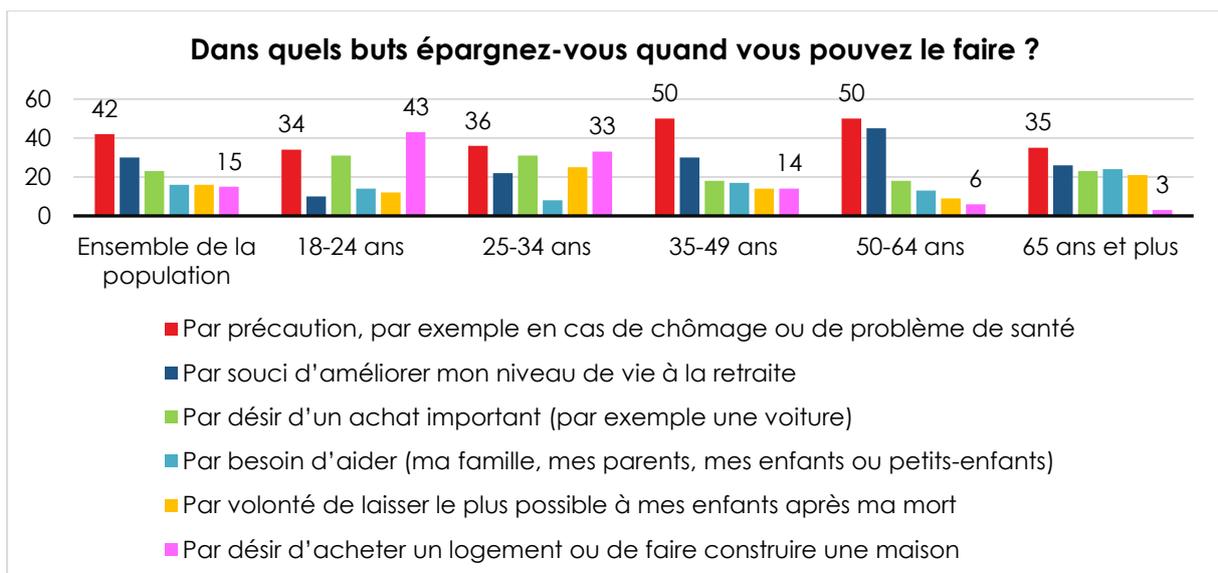
Pour les 18-34 ans, l'immobilier reste un placement incontournable. L'intérêt pour l'immobilier décroît ensuite avec l'âge jusqu'à 65 ans. Une fois à la retraite, la détention d'un patrimoine immobilier peut constituer un moyen de compléter sa pension.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

Pour les plus jeunes, le désir d'acheter un logement ou faire construire une maison constitue la première motivation pour mettre de l'argent de côté, cité par 43 % des 18-24 ans. La détention de son logement demeure un objectif majeur assigné à l'épargne pour la tranche d'âge des 25-34 ans qui

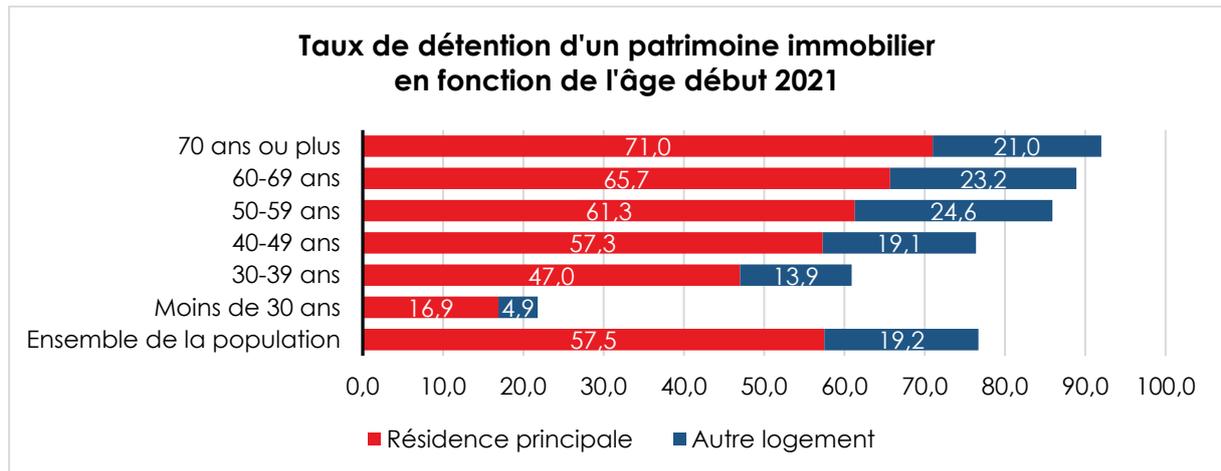
sont 33 % à déclarer épargner dans cette optique, avant de décroître plus sensiblement. L'accession à la propriété devance ainsi l'épargne de précaution chez les jeunes majeurs quand cette dernière arrive en tête dans toutes les autres classes d'âge.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2022 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

Le recul progressif de l'immobilier, accentué passé 35 ans, est à mettre en parallèle avec le taux de détention de sa résidence principale

qui progresse sensiblement entre 30 et 39 ans (passant de près de 17 % à 47 %).

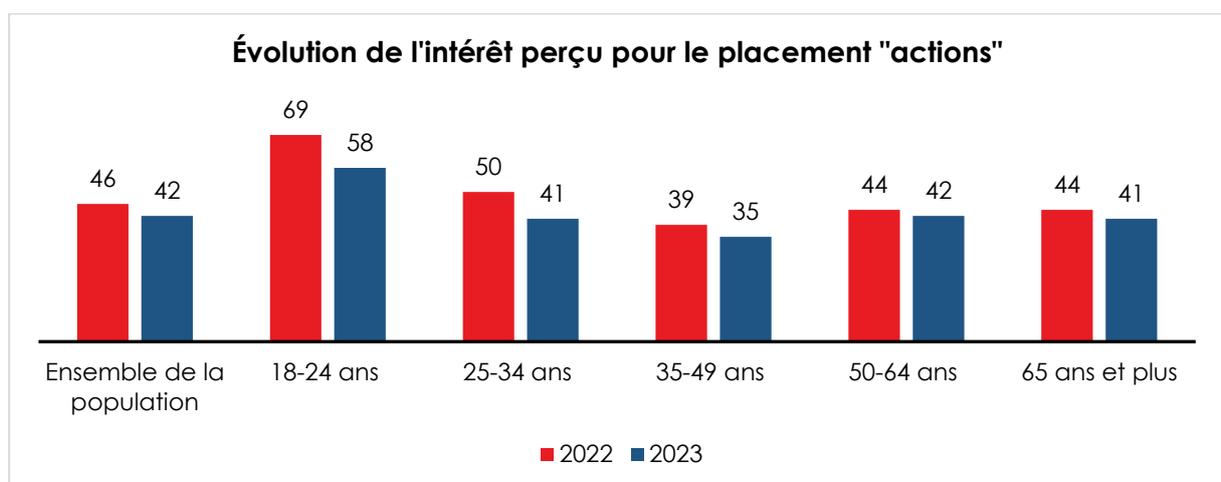


Cercle de l'Épargne – Insee

LES ACTIONS, UN PLACEMENT PORTEUR CHEZ LES JEUNES

Présentant moins d'aversion au risque au risque, les jeunes, et en particulier les 18-24 ans, sont davantage attirés que leurs aînés par les actions, les SCPI et

cryptomonnaies, comme le bitcoin. Dans l'enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE, 58 % des 18-24 ans jugent intéressant d'investir dans le marché « actions » (contre 42 % en moyenne).



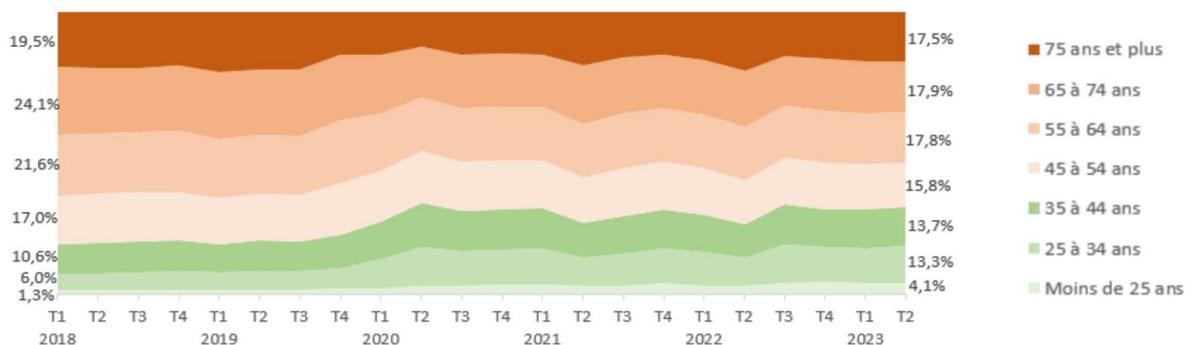
Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

Après une année 2021 porteuse pour le marché actions et une progression de près de 29 % du CAC 40, sa baisse en 2022 (-8,95 %) a pu décourager certains investisseurs. L'attrait pour le marché actions est en recul sur un an, toutes tranches d'âge confondues. Les jeunes restent néanmoins ceux qui sont les plus enclins à investir en actions.

Le baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'Autorité des marchés financiers (AMF) publié fin 2022 met en évidence un recul des intentions d'investissement en actions sur un an, dans un contexte économique plus incertain. Cette enquête soulignait néanmoins que près de 30 % des 18-34 ans envisageaient de maintenir leurs intentions d'investir en actions dans les 12 prochains mois contre 19 % de l'ensemble des Français.

Confortés par la bonne tenue du marché actions sur le premier semestre 2023, les jeunes ont transformé l'essai, en renforçant leur présence en bourse. Dans un document diffusé fin juillet, l'AMF note que sur les six premiers mois de l'année, 38,5 % des nouveaux investisseurs particuliers en actions avaient moins de 35 ans contre 12 % seulement sur l'ensemble de l'année 2019 et 28 % en 2020. Les moins de 25 ans ne sont pas en reste, et représentent à eux seuls 14,1 % des nouveaux investisseurs, soit deux fois plus qu'en 2020. Au total, la part des moins de 35 ans parmi les investisseurs actifs est passée de 7,6 % en 2018 à 16,8 % au 1^{er} semestre 2023. Les moins de 25 ans qui représentaient 1,4 % des investisseurs actifs en moyenne en 2018, sont progressivement passés à 2,9 % en 2020, 3,5 % en 2022 pour représenter près de 4 % des investisseurs sur le marché actions fin juin.

Évolution de la répartition par âge du nombre total d'investisseurs particuliers en actions



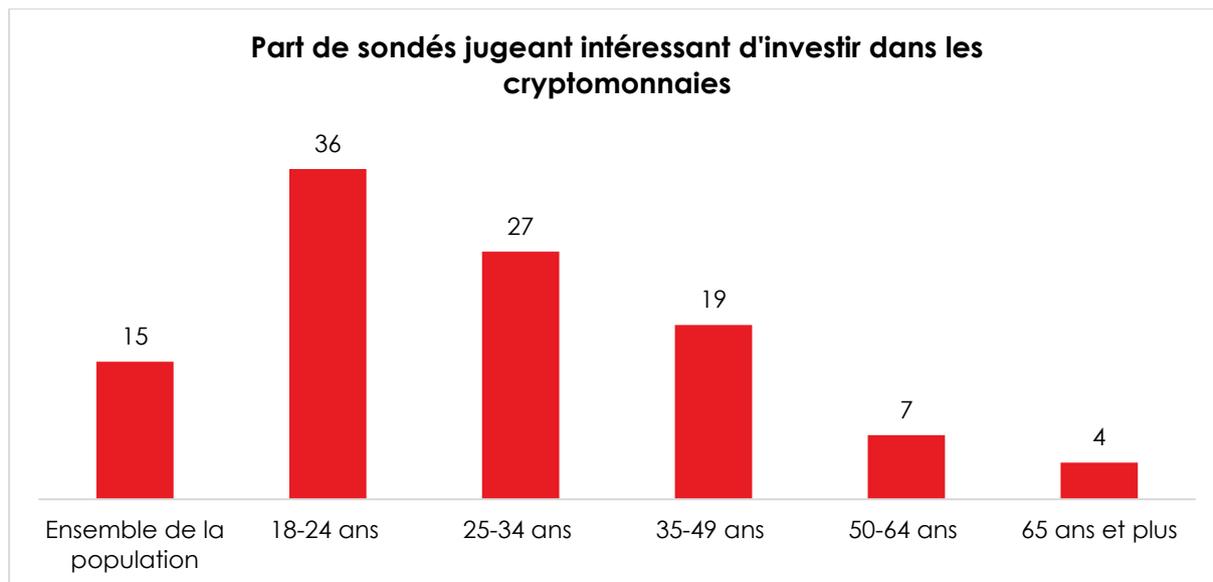
Source : déclarations des transactions, AMF

Avertissement : les statistiques présentées dans ce document concernent les clients particuliers servis par un prestataire de services d'investissement établi en France (ou la succursale en France d'un PSI de l'Union européenne) et réalisant des transactions sur des instruments financiers cotés dans l'Union européenne.

CRYPTOMONNAIES, ETF ET AUTRES PLACEMENTS ATYPIQUES, « DES PLACEMENTS JEUNES » ?

36 % des 18-24 ans et 27 % des 25-34 ans estimaient, en février 2023, qu'il

était intéressant d'investir dans les cryptomonnaies contre 15 % des Français et seulement 4 % des 65 ans et plus.

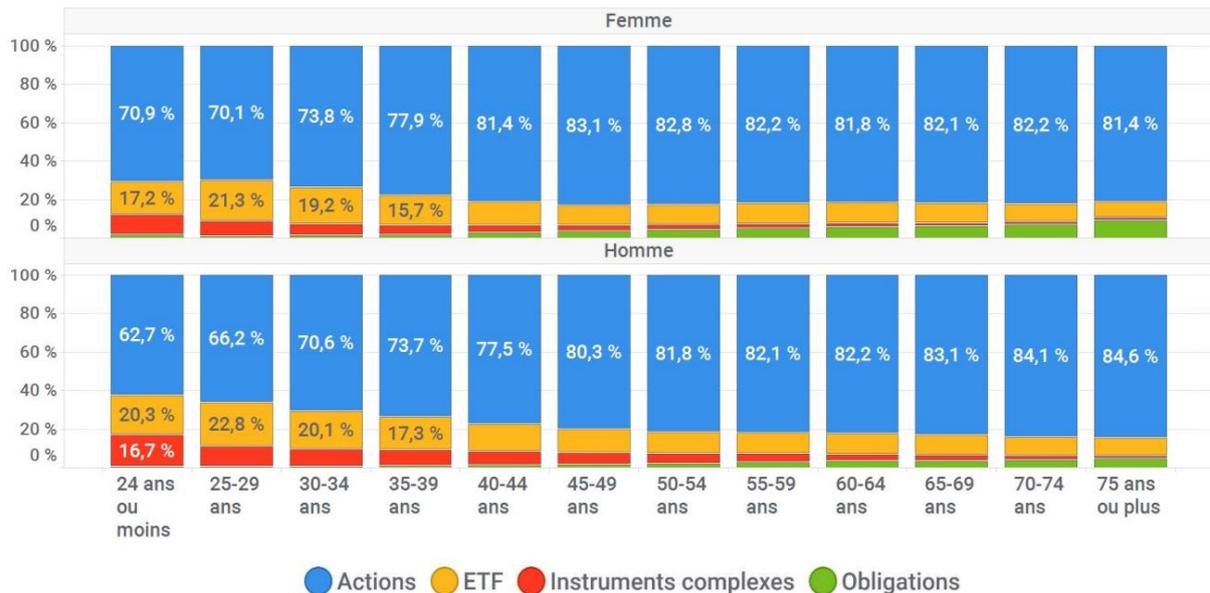


Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP - CECOP

Présents sur le marché des cryptoactifs, les jeunes sont très présents dans celui des ETFs, (Exchange traded funds). Également appelés « trackers », les ETFs sont des fonds indiciels qui cherchent à suivre le plus fidèlement possible l'évolution d'indices boursiers, à la hausse comme à la baisse. Se caractérisant par des frais limités permettant une gestion dynamique d'un

portefeuille, ils séduisent les jeunes épargnants, par ailleurs adeptes des comptes en ligne. L'AMF, qui a cherché à dresser un portrait des investisseurs particuliers actifs en 2022, note que la part des transactions sur les instruments complexes et sur les ETF est plus importante pour les classes d'âge les plus jeunes et tend à diminuer avec l'âge des investisseurs au profit des actions.

Répartition du nombre d'investisseurs actifs en 2022 par type d'instrument par classe d'âge et par sexe



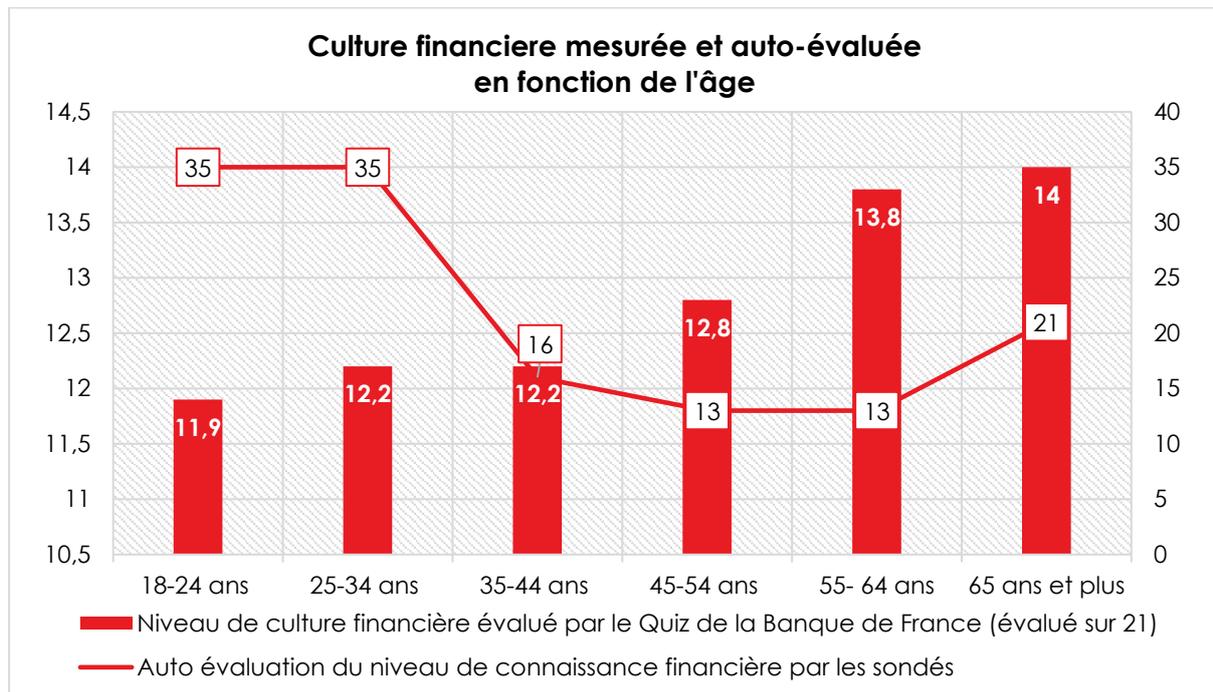
Cercle de l'Épargne - Données AMF

LES JEUNES ET LA PRISE DE RISQUE

Une étude menée en 2021 par la Banque de France, à partir d'un questionnaire bâti par l'OCDE sur l'éducation financière du grand public, confirme cette propension plus élevée des jeunes à investir dans des placements dits « risqués ». 34 % des 18-24 ans et 32 % de 25-34 ans déclaraient être « prêts à risquer une partie de [leur] argent lorsque [ils font] un placement » contre respectivement 19 % de l'ensemble de la population.

Les jeunes figurent parmi ceux qui indiquent s'intéresser le plus à l'actualité financière et aux sujets

financiers. 49 % des 18-24 ans, 45 % des 25-34 ans, contre 42 % de la population générale déclarent ainsi s'intéresser à l'actualité susceptible de les aider dans la gestion de leur argent personnel. Cette étude qui mesure le niveau de connaissance des Français des notions financières et économiques de base évalue à 13/21 le niveau de connaissances global, comparable à celui constaté dans la moyenne OCDE et relativement stable d'une année sur l'autre. Ce score croît lentement avec l'âge, passant de 11,9 pour les 18-24 ans, 12,2 ans pour la tranche des 25-ans jusqu'au score maximum de 14/21 pour les 65 ans et plus.



Cercle de l'Épargne – Données Banque de France – Enquête sur la culture financière des Français

Les réponses fournies par les jeunes mettent en évidence certaines lacunes, concernant notamment les notions d'inflation, d'intérêt ou de risques et leurs effets sur l'épargne. Si ces faiblesses ne sont pas propres aux jeunes, les moins de 35 ans sont plus nombreux à considérer avoir une connaissance élevée sur les questions financières. Ils sont ainsi 35 % à le penser contre seulement 21 % de l'ensemble des Français sondés et des 65 ans et plus. Pour autant, les générations Y et Z, « digital natives », ultra-connectées sont également des cibles de choix.

Toujours selon l'enquête précitée, 15 % des 18-34 ans déclaraient en 2021 avoir suivi des conseils d'investissement dans un placement

qui s'est avéré être une escroquerie (contre 6 % en moyenne), 26 % des 18-24 ans et 20 % des 25-34 ans ont accidentellement fourni des informations financières en réponse à un e-mail ou à un appel téléphonique qui s'est plus tard avéré ne pas être authentique (contre 9 % des Français).

DONNER DU SENS À SON ÉPARGNE, UNE PRIORITÉ POUR LES JEUNES ?

L'Autorité des Marchés Financiers note que le rajeunissement de la population des investisseurs, constaté depuis 3 ans, participe à l'expansion de la finance durable. Selon une enquête menée en avril 2023 par le gendarme boursier, le verdissement de son épargne est

un critère qui trouve un écho particulièrement favorable chez les jeunes. 58 % des moins de 35 ans et même 61 % chez les 18-24 ans expriment de l'intérêt pour les placements responsables (contre 44 % en moyenne), une tendance en nette hausse en l'espace d'une année (+5 points chez les 25-34 ans et +10 points pour leurs cadets). Sur-représentés parmi les souscripteurs à des fonds durables, les moins de 35 ans représentent, la moitié des

investisseurs ayant souscrit depuis 2022.

Les moins de 35 ans sont plus nombreux (42 %) à avoir une bonne image de ce type de placements que les plus de 65 ans (24 %) et à envisager d'y placer à court ou moyen terme une partie de leur épargne (44 %, contre 15 %). Concernant les détenteurs de fonds responsables (8 % des sondés), plus d'un quart a investi récemment, en 2022 ou début 2023.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cisurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr